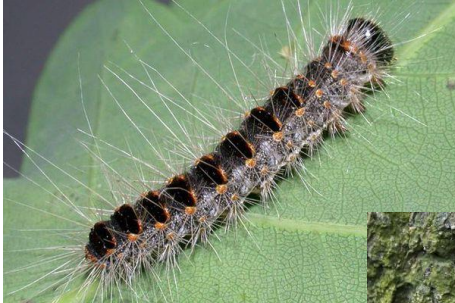


LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

Thaumetopoea processionea



La processionnaire du chêne est un lépidoptère connu en Europe centrale et en Europe du Sud depuis le XVIIIe siècle. La chenille de cet insecte provoque des dégâts aux végétaux et cause des désagréments importants pour l'Homme car elle est très urticante.



Santé de l'arbre : la chenille de ce papillon se nourrit de jeunes feuilles de chêne. L'arbre s'épuise petit à petit, privé d'une composante importante de son processus de photosynthèse.



Santé publique : La chenille acquiert ses poils urticants lors de ses stades matures. Ce sont ces poils, de très faible diamètre, qui provoquent démangeaisons et réaction allergique chez les personnes sensibles.

Les nids résiduels, contenant les mues de chenilles, restent urticants et ne doivent pas être détruits sans équipement de protection.



PRECONISATIONS :

Les chenilles processionnaires éclosent entre le 15 et le 25 avril et ne sont urticantes que durant leurs derniers stades larvaires soit entre mi-mai et début juillet. Pendant cette période :

-Si je vis près de chênes infestés de chenilles : je ne fais pas sécher mon linge en extérieur, je lave soigneusement les fruits et légumes de mon jardin, je me protège moi et les miens lors de sortie dans le jardin (manches et pantalon longs, couvre-chef, lunettes), je ne me frotte pas les yeux pendant la durée où je suis dehors à proximité des arbres.

-Si je me balade en forêt : je ne m'approche pas des chenilles ou de leurs nids, je porte des vêtements qui me protègent, je ne me frotte pas les yeux au cours et au retour de ma balade.

En cas de doute quant à une exposition aux poils des chenilles, je prends une douche et je change de vêtements. Si j'ai déjà été atteint(e) par les chenilles urticantes, j'évite tout nouveau contact car des réactions de plus en plus sévères sont à craindre.

A NE PAS CONFONDRE AVEC :



L'hyponomeute : importante production de soie sur les arbres fruitiers surtout, les larves sont inoffensives pour l'humain.

Le bombyx cul brun : les larves sont urticantes pour les personnes sensibles mais au printemps et en automne et ne colonisent pas les chênes.



Le bombyx disparate : les larves s'attaquent aux feuillus et ne sont pas urticantes.

*source : https://www.grand-est.ars.sante.fr/system/files/2020-05/Fiche_prevention_chenilles%20urticantes_2020.pdf